

GIVISIEZ

L'art contre les crimes d'honneur

Les artistes Ted Scapa, Ingeborg d'Erlach, Pavlina, Jef Gianadda et Jacques Biolley exposent au Château de Boccard au profit de la Fondation SURGIR.

■ Depuis deux ans, Jacques Biolley s'est installé – «comme locataire et non comme châtelain» – dans le Château de Boccard, à Givisiez. Après avoir rénové ce magnifique bâtiment du XVI^e siècle, il a décidé de «faire vivre cette demeure» en la dotant d'un espace d'exposition. Trois fois par année, le public peut donc découvrir les accrochages du maître de maison. Une exposition collective au printemps, les œuvres personnelles de Jacques Biolley en septembre et, vers la fin de l'année, une exposition collective au profit d'une organisation humanitaire.

Ce week-end et le week-end prochain, c'est au profit de la Fondation SURGIR, et avec le soutien de la commune de Givisiez, que Ted Scapa, Ingeborg d'Erlach, Pavlina, Jef Gianadda et Jacques Biolley exposeront leurs toiles. Créée il y a deux ans par Jacqueline Thibault – une proche collaboratrice d'Edmond Kaiser – la Fondation s'est donné pour but de «défendre et de secourir les filles et les femmes assujetties à des traditions criminelles»: fillettes mutilées sexuellement, femmes violées au cours de conflits, femmes assassinées parce que sans dot...

SURGIR veut informer les pouvoirs politiques autant qu'aider de manière très directe, en les protégeant et en les accompagnant – puisqu'elles sont exclues de leurs sociétés – les femmes soumises à la barbarie. Samedi soir, lors du vernissage, deux d'entre elles viendront notamment témoigner des violences auxquelles elles ont été soumises.

L'honneur, vraiment ?

L'une des actions principales de la Fondation consiste à protéger les femmes des «crimes d'honneur» qui continuent à être pratiqués dans de nombreux pays – et non seulement musulmans, la coutume étant sociale et non pas religieuse. Dans la plupart des cas, leurs auteurs n'encourent aucune sanction adaptée à leur action. Ils sont membres de la famille, souvent mineurs, et sont accueillis comme des héros une fois leurs forfaits accomplis.

La coutume consiste à assassiner une femme ou une jeune fille suspectée d'avoir enfreint le code d'honneur familial, un code d'honneur qui s'attache particulièrement à «protéger» la virginité des jeunes filles. Mais il ne s'agit pas de la seule cause de ces assassinats coutumiers et il arrive parfois que des hommes soient aussi assassinés pour avoir déshonoré la famille.

L'exemple du Pakistan

Pour se rendre compte de la portée de cette coutume, on peut citer l'exemple du Pakistan: en 1998, 1974 cas de femmes assassinées par leur famille ont été rapportés au parlement; les ONG locales pensent pour leur part que le chiffre est plus proche de 3000.

Et pour montrer toute l'étendue et l'absurdité de l'horreur: en Jordanie, les autopsies des victimes ont montré que 80% d'entre elles étaient bien vierges. Sous couvert d'honneur, on justifie donc des assassinats qui ne sont fondés que sur des rumeurs! Où est donc l'honneur?

CV

Château de Boccard, Givisiez
(route de l'Église 4): les 20 et 27 octobre
de 17 h à 21 h et les 21 et 28 de 10 h à 18 h.
Fondation SURGIR: 021/311 27 31